

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 5

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°5
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DOTATION COMPLEMENTAIRE 2007**

RAPPORTEUR : Monsieur Henri DEMAY

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 5 de son Président

VU la délibération du 18 décembre 2006 fixant la participation 2007 à un montant de 15 000 000 €,

VU la loi N° 2004-811 du 13 août 2004 art. 59 du Journal Officiel du 17 août 2004 qui fait obligation aux Départements de passer une convention pluriannuelle avec le SDIS pour lui permettre notamment d'engager les actions en terme pluriannuel

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'abonder la participation 2007 de 250 000 €
- de fixer le montant de la participation 2007 à 15 250 000 €
- d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention liant le Conseil Général au SDIS

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 23 voix pour, 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BOURQUIN), M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL, M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE, M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT, M. Serge FA, M. Jean MAYDAT (absent ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN